

Journée Mondiale de l'Alimentation 2015

La faim dans le monde : on s'habitue ou on change ?



Carmelina Carracillo
Octobre 2015

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Au terme de la période des Objectifs du Millénaire pour le Développement, cette journée mondiale de l'alimentation est l'occasion de rappeler que dans le monde, 795 millions de personnes -soit une personne sur neuf-, d'après le rapport 2015 de la FAO, souffrent encore de malnutrition chronique.

Solidaire avec ses partenaires au Nord et au Sud, E&F revendique le droit à l'alimentation pour tous et toutes et réaffirme son soutien à l'agriculture paysanne et familiale, diversifiée et à petite échelle, en mesure de faire face aux défis alimentaires, économiques, sociaux et environnementaux contemporains tant au Sud qu'au Nord. Malgré un consensus international grandissant sur l'importance de cette agriculture, les obstacles sont nombreux à son soutien et à sa reconnaissance.

Focus sur les politiques belges en la matière - particulièrement celles de la coopération- ainsi que sur les recommandations de la société civile ...

Sur la scène internationale, un large consensus semble se dessiner sur la nécessité du développement de l'agriculture paysanne et familiale durable. Les rapports successifs de la FAO sur la situation mondiale de l'agriculture ne cessent de répéter l'argument.

Au Nord, les mentalités commencent à changer. En Belgique, l'agriculture familiale est peu à peu revalorisée aux yeux de l'opinion publique et la transition vers d'autres systèmes agro-alimentaires est mieux acceptée par les agriculteurs/trices – certaines exploitations « se reconvertissent »- Par ailleurs, des consommateurs s'orientent vers la nourriture de qualité, de production locale/régionale et contribuent à la création et au maintien de nombreuses initiatives promouvant une alimentation de qualité et durable (circuits

courts, commerce équitable, vente à la ferme, paniers bio, etc.)¹

Cependant, les obstacles restent nombreux au développement de l'agriculture paysanne et familiale tant au Sud qu'au Nord. Les femmes sont, comme souvent, les plus affectées malgré leurs apports significatifs au maintien de cette agriculture.

Le modèle économique néolibéral européen et international, tant de fois remis en question par E&F², influence-t-il aussi les politiques belges de coopération ?

Démantèlement d'instruments en faveur de l'agriculture paysanne et familiale, faiblesse des mécanismes assurant la cohérence des politiques, renforcement de l'aide au « secteur privé », insuffisance des études d'impacts relatives aux investissements agricoles, autant de constats qui requièrent, de la part des organisations de la société civile défendant la sécurité alimentaire « durable », une vigilance renforcée.

Consensus international sur l'importance de l'agriculture familiale : quelle évolution en Belgique ?

Parmi les évaluations des sciences et pratiques agricoles visant la sécurité alimentaire, c'est un rapport scientifique international publié en 2008 qui confirme un processus de reconnaissance de l'agriculture paysanne et familiale sur la scène internationale. Il s'agit de l'Evaluation internationale des connaissances, sciences et technologies agricoles pour le développement (IAASSTD³). Cette étude vaste et ambitieuse⁴, co-

¹ Voir à ce sujet les nombreuses analyses produites par E&F et diffusées sur le site www.entraide.be

² Voir aussi à ce sujet les nombreuses analyses d'E&F.

³ **International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.**

⁴ <http://www.unep.org/dewa/Default.aspx?tabid=105853> consulté le 14 octobre 2015.

financée notamment par la FAO, l'UNESCO et la Banque Mondiale, a été menée durant plusieurs années par quatre cent experts du monde entier et impliqué une trentaine de gouvernements et une trentaine d'organisations de la société civile. L'objectif de l'étude était « de déterminer l'impact des connaissances, des sciences et des technologies agricoles passées, présentes et à venir pour la réduction de la faim et la pauvreté, l'amélioration des moyens de subsistance des ruraux et de la santé humaine et le développement équitable et socialement, écologiquement et économiquement rationnel »⁵. Les conclusions de cette recherche ont questionné les systèmes agroalimentaires actuels. Elles ont donc proposé de les réformer en vue de garantir la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement (voir encadré) et ce, en concentrant les efforts en vue du soutien à une agriculture diversifiée et à petite échelle.

« La réalisation des objectifs de développement et de durabilité et l'adaptation aux nouvelles priorités et à l'évolution du monde passent par une réorientation substantielle ... notamment des sciences, des technologies, des politiques, des institutions, des investissements et par le renforcement des capacités. Une telle mutation reconnaîtrait et renforcerait l'importance de la multifonctionnalité de l'agriculture, compte tenu de la complexité des systèmes agricoles dans différents contextes sociaux et écologiques... Cette mutation reconnaîtrait également les communautés agricoles, les ménages paysans et les exploitants comme des producteurs et gérants des écosystèmes, en modifiant au besoin les systèmes d'incitation pour tous les intervenants de la chaîne de valeur de façon à internaliser le plus grand nombre possible d'externalités. En termes d'objectifs de développement durable, ces mesures et changements institutionnels devraient être

principalement axés sur les groupes qui ont le moins tiré profit des approches antérieures des connaissances, sciences et technologies agricoles, à savoir les agriculteurs pauvres, les femmes et les minorités ethniques. »⁶

Ces recommandations ont été largement soutenues, illustrées et argumentées par l'ex Rapporteur des Nations Unies, le belge Olivier De Schutter, actuellement co-président du Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables. Le couronnement institutionnel de cette reconnaissance est la proclamation onusienne de l'année 2014 comme celle de l'agriculture familiale.

La Coopération belge a pris en compte ces recommandations, notamment par la rédaction d'une Note stratégique sur l'agriculture⁷ dans laquelle l'agriculture familiale est encouragée⁸ et par la mise en place du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA)⁹ visant une approche

⁶ Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement, « *Résumé Analytique du Rapport de Synthèse* », Op Cit. P. 5.

⁷ Note stratégique pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, approuvée par le Ministre de la Coopération au Développement Charles Michel à Bruxelles le 26 octobre 2010.

⁸ « La coopération belge soutient l'agriculture familiale durable » lit-on dans les premières lignes de la note, in *Note stratégique pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire*, Op Cit. P.5.

⁹ « Le Fonds belge pour la Sécurité alimentaire (FBSA) est un instrument unique de financement axé sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations vulnérables situées dans les zones de l'Afrique subsaharienne présentant un grand risque d'insécurité alimentaire. Le Fonds a été institué en 2010 par une loi du Parlement fédéral et est financé par la Loterie nationale et, accessoirement, par la direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) qui injecte des ressources complémentaires. Il s'agit d'un instrument de développement unique car il résulte d'une initiative parlementaire, alimentée par des fonds de la Loterie. La gestion du FBSA relève du membre du gouvernement en charge de la coopération au développement qui en assume également la responsabilité. Le suivi du fonds est assuré par le Groupe de travail spécial FBSA, composé de représentants de chaque groupe parlementaire, du membre du gouvernement compétent pour la coopération au développement et de représentants de ses services (DGD), de représentants des ONG belges, de la Coopération technique belge (CTB) et des organisations multilatérales partenaires du FBSA. »

⁵ Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement, « *Résumé Analytique du Rapport de Synthèse* », approuvé dans le détail par les gouvernements de la région CWANA au cours d'une assemblée plénière intergouvernementale tenue à Johannesburg, Afrique du Sud (7-11 avril 2008).

multisectorielle de la sécurité alimentaire. Lors de l'audition parlementaire organisée par la Coalition contre la Faim¹⁰ au parlement fédéral belge la veille de la journée mondiale de l'alimentation 2015, Mustapha Sinaceur, directeur du bureau FAO Belgique et Union Européenne, rappelait combien ce Fonds Belge de Sécurité Alimentaire représentait un outil innovant pour contribuer à lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

Malheureusement, aujourd'hui, ce Fonds est appelé à être démantelé. Il a été décidé que les fonds de la Direction Générale du Développement ne lui seraient plus attribués et que ses programmes seraient « intégrés » dans les futurs programmes bilatéraux de coopération.



Le CNCD-11 11 11 a bien raison de demander que « si ce choix répond aux engagements de la Belgique en termes de diminution de la fragmentation de l'aide, il est impératif que cette décision n'affecte pas l'engagement de consacrer 15% de l'aide belge à l'agriculture, en privilégiant le soutien à l'agriculture familiale. »¹¹ En effet, jusqu'à présent, ce Fonds Belge de Sécurité Alimentaire était un des instruments mis en place pour respecter et réaliser cet engagement de

soutien à l'agriculture familiale et à la sécurité alimentaire. Pour les organisations de la société civile, il s'agit donc de s'assurer que les moyens attribués à l'agriculture familiale soient bien maintenus quels que soient les autres canaux de la Coopération belge « intégrant » les programmes du FBSA.

L'incohérence entre les politiques : la Belgique bon élève ?

En Belgique, la notion de la Cohérence des Politiques pour le Développement (CPD) figure dans la loi sur la coopération au développement de mars 2013¹².

Or, malgré la volonté de créer une cohérence entre les politiques de coopération et les autres politiques -commerciales entre autres-, force est de constater que, comme le signale aussi la dernière Revue des Pairs de l'OCDE¹³ parue en septembre 2015 à propos de la Belgique, la « Coherence Unit » ne dispose pas de ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs. Et vu les coupes dans l'aide publique au développement annoncées¹⁴, on peut prévoir que les perspectives d'améliorer cette cohérence se réduisent encore.

Par ailleurs, les incohérences entre politiques de coopération et autres politiques ne manquent pas : ratification des accords de libre-échange, opposition à la reconnaissance des droits des paysans, etc.

Nous recommandons donc, à moyen terme, une évaluation des mécanismes mis en place en Belgique sensés promouvoir la Cohérence des Politiques de Développement. Cette évaluation devrait porter sur la cohérence des politiques en matière de droits humains dont l'égalité entre hommes et femmes et prendre en compte les avis

in *Note de stratégie du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire*, 27 juin 2014.

¹⁰ Plate-forme fédérale belge d'ONGs dont E&F membre.

¹¹ CNCD, « *Rapport 2015 sur l'aide belge au développement. Des objectifs du millénaire aux objectifs d développement durable* », Bruxelles, Octobre 2015. P. 24

¹² La notion de Cohérence des Politiques pour le Développement (CPD) se trouve dans le Traité de Lisbonne (article 208).

¹³ La revue des pairs est réalisée par deux membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et le Secrétariat.

¹⁴ Entre 2015 et 2019, on évalue les coupes à 750 millions.

de la société civile dont les organisations paysannes et les associations de femmes.

L'aide au secteur privé : la tendance se renforce en Europe et en Belgique

Cette tendance s'inscrit dans la logique de la Commission européenne selon laquelle il convient d'attribuer « un rôle plus important pour le secteur privé en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement ». Cette expression est d'ailleurs le titre d'une de ses communications en 2014¹⁵.

Pour les organisations de la société civile défendant la sécurité alimentaire, il reste à savoir quel type de secteur privé est privilégié.

Dans sa communication, la Commission entend « adopter des approches différenciées du secteur privé » et signale que « le secteur privé est très diversifié: il se compose d'entrepreneurs individuels, de grandes entreprises et d'institutions financières multinationales, d'entreprises qui misent sur la création de valeur actionnariale » et elle ajoute « mais également d'entreprises sociales axées sur les personnes, de coopératives et d'organisations de travailleurs et d'employeurs, qui peuvent opérer à un niveau local, national, régional ou international, dans des zones urbaines ou rurales, dans le secteur formel ou informel et dans des contextes nationaux très différents. »¹⁶

La société civile défendant la sécurité alimentaire, tant au Nord qu'au Sud, a raison d'interroger les raisons pour lesquelles la coopération au développement soutiendrait davantage le secteur privé. Des questions se posent : sera-ce au détriment des organisations publiques ou de la société civile ? Quelle sera la portée des

mécanismes de « blending » (les dons sont combinés aux prêts) ? Quels impacts bénéfiques pour les populations rurales et pour l'agriculture paysanne peut-on attendre de cette proposition « d'utiliser des fonds publics comme catalyseurs pour attirer des investissements privés »¹⁷ ?

On se rappelle du scandale concernant BIO révélé par les ONGs et relayé par la presse belge en 2012. BIO, cet organisme parapublic – chargé de promouvoir l'expansion du secteur privé dans le cadre de la coopération belge – d'une part, investissait dans des fonds d'investissements douteux situés dans des paradis fiscaux comme les îles Cayman par exemple et d'autre part, soutenait des projets, pour le moins surprenants, comme les boissons en poudre pour la chaîne de fast-food Burger King au Costa Rica par exemple¹⁸. Suite à ces révélations, l'allocation budgétaire de BIO a été diminuée (de 120 millions en 2011 à 5 millions en 2012). Des réformes ont été mises en place mais depuis 2013, l'allocation budgétaire a été revue à la hausse : pour 2015, elle est de 50 millions, soit dix fois celle de 2012¹⁹.

Considérant ceci, malgré toute notre bonne volonté, il est malaisé de ne pas porter le soupçon sur l'exposé d'orientation politique du Ministre De Croo qui déclare, en novembre 2014, que la politique belge de développement doit être réformée pour « regarder plus loin que l'impact sur la lutte contre la pauvreté, mais aussi agir sur la paix, la sécurité, le climat, la migration et le développement du secteur privé. »

¹⁵ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, « *Un rôle plus important pour le secteur privé en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement* », Bruxelles, le 13.5.2014 COM (2014) 263.

¹⁶ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, « *Un rôle plus important pour le secteur privé en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement* », Op Cit. P.4.

¹⁷ Note Stratégie, « *De la CTB (Coopération Technique Belge) vers la BDA (Agence belge de développement)* », Octobre 2015.

¹⁸ CNCD, « *Rapport 2015 sur l'aide belge au développement. Des objectifs du millénaire aux objectifs d développement durable* », Op Cit. P. 23.

¹⁹ CNCD, « *Rapport 2015 sur l'aide belge au développement. Des objectifs du millénaire aux objectifs d développement durable* », Op Cit. P. 23.

Des investissements agricoles irresponsables ?

Nos partenaires du Sud répètent et prouvent, illustrations à l'appui, que l'agriculture paysanne ne peut entrer en concurrence avec l'agrobusiness non seulement parce que les gouvernements privilégient généralement le modèle agricole intensif et destiné à l'exportation (modèle du type « révolution verte »), mais de plus, réduisent les soutiens nécessaires à l'agriculture paysanne ou déconsidèrent celle-ci voire l'ignorent. Ils corroborent ainsi le constat de la plate-forme fédérale de la Coalition contre la Faim : « de nouveaux modèles d'investissements sous forme de partenariats publics-privés (PPP) n'ont pas démontré qu'ils répondent aux besoins d'investissements de l'agriculture familiale. Au contraire, ils ont tendance à favoriser les intérêts des grands investisseurs, en faisant largement porter les risques de ces investissements sur les petits agriculteurs. »²⁰

Nous appuyons les recommandations²¹ de cette Coalition qui proposent la mise en œuvre d'une série de mesures parmi lesquelles :

- Le changement de mandat de BIO de manière à mieux soutenir l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire : ceci signifie notamment un meilleur cadrage des projets avec les objectifs de la Note stratégique agriculture et sécurité alimentaire ; le soutien doit aussi tenir compte des besoins différenciés selon le sexe ;
- La réalisation d'études d'impacts : ceci signifie notamment le respect des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité

²⁰ Coalition contre la faim, « Objectif 2020. L'agriculture familiale au cœur des politiques belges contre la faim », Op Cit. P.6.

²¹ Coalition contre la faim, « Objectif 2020. L'agriculture familiale au cœur des politiques belges contre la faim », Op Cit. P.6.

alimentaire ; ces évaluations doivent tenir compte de données sexo-spécifiques et analyser les impacts pour les hommes et pour les femmes de façon différenciée ;

- La mise en place de processus promouvant la participation des organisations paysannes -dont les organisations de femmes- à l'orientation des investissements agricoles financés par les fonds belges.



Garder l'espoir et le feu sacré : dénoncer et proposer

Ce modèle économique dominant, puissant au point d'influencer toutes les politiques dans tous les secteurs de la société partout dans le monde, est-il si incontournable ?

Nous persistons à croire qu'au Nord comme au Sud, la transition est possible vers des systèmes agroalimentaires rétribuant de façon juste les personnes engagées dans la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires tout en respectant l'environnement. Oui des solutions existent pour la Terre tourne plus juste...

Affirmons que des alternatives durables et justes existent et demandons qu'elles soient soutenues. Dénonçons l'incohérence des politiques qui d'une part prétendent soutenir l'agriculture paysanne et d'autre part, mènent des stratégies économiques et commerciales freinant son développement, voire l'anéantissent. Dénonçons aussi les solutions proposées au niveau international qui, malgré leurs promesses de développement, condamnent l'agriculture paysanne et contribuent à générer faim et pauvreté.

Cette année, en cette journée mondiale de l'alimentation, E&F renouvelle son action symbolique auprès des bureaux des quatre principaux partis politiques francophones : après les pétitions parmi les pommes (production locale) remises l'année dernière, place aux recommandations et statistiques offertes avec des tartes aux pommes (production locale et fabrication artisanale)²² ...

Stop à l'agro business qui fait la loi !

E&F recommande aux décideurs politiques que, partout où c'est possible, ils dénoncent les traités de libre échange (traité transatlantique, CETA, etc.) et refusent de les signer ou de les ratifier.

Non aux solutions « vertes » proposées par l'agrobusiness !

A la veille de la rencontre internationale pour la lutte contre le réchauffement climatique (COP 21), E&F recommande aux décideurs politiques de dénoncer les solutions proposées par l'agrobusiness pour lutter contre les changements climatiques et qui défendent une agriculture intensive nuisible aux populations autochtones.

Oui aux systèmes alimentaires durables comme l'agroécologie

Alors que le modèle agricole intensif industriel et l'agrobusiness ont des effets injustes et néfastes sur les populations et l'environnement dans le monde (création de poches structurelles de pauvreté, pollutions diverses, destruction du tissu social en milieu rural, insécurité alimentaire persistante, etc.), E&F recommande aux décideurs politiques de favoriser la transition vers un modèle agro-alimentaire juste et respectueux de l'environnement et de soutenir les initiatives agroalimentaires alternatives comme l'agroécologie et ce, au Nord comme au Sud.

Vigilance quant aux rapports de genre !

Tant au Nord qu'au Sud, les femmes contribuent activement au maintien du secteur de l'agriculture paysanne et familiale notamment par la production de denrées vivrières, le petit élevage, la transformation et la commercialisation des produits. Ce sont elles qui fournissent soins et alimentation aux membres de leur famille ainsi qu'aux communautés et ce, tout en ayant moins accès aux ressources que les hommes (foncier, infrastructures, postes de décision, statut légal, etc.)

E&F recommande aux décideurs politiques de soutenir les initiatives culturelles, sociales et économiques ainsi que le plaidoyer des groupements et mouvements de femmes –dont les associations d'agricultrices- qui luttent, au Nord et au Sud, contre les discriminations basées sur le sexe.

Et rendez-vous lors de la Journée Mondiale de l'alimentation 2016 !

²² Voir site : www.entraide.be